

Propédeutique au doctorat en sociologie

Vous n'avez pas un diplôme de 2^e cycle en sociologie?

Si vous n'avez pas un diplôme de 2^e cycle en sociologie au moment où vous souhaitez entreprendre vos études de doctorat, le comité des études supérieures peut vous demander une propédeutique. Une propédeutique consiste à suivre des cours préparatoires qui permettront d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour commencer le doctorat.

La propédeutique de base est de 30 crédits. De ces 30 crédits, le comité retire les cours jugés équivalents à des cours de sociologie que vous avez réussis auparavant. Il tient également compte des compétences et connaissances que vous avez acquises dans le cadre de votre recherche de maîtrise, ce dont témoigne votre mémoire. Le contenu de la propédeutique diffère selon la discipline dans laquelle vous avez étudié et selon vos intérêts de recherche. La propédeutique demandée tient également compte de vos résultats scolaires antérieurs.

Les cours que l'on demande de suivre sont également établis selon de vos champs de recherche privilégiés. Si la propédeutique demandée est de 9 crédits (3 cours) ou moins, celle-ci peut se faire en même temps que la scolarité de doctorat, ce qui permet d'éviter de payer 1 trimestre supplémentaire de cours. En revanche, si votre propédeutique est de plus de 9 crédits, vous devez, selon le cas, obligatoirement effectuer 1 ou 2 trimestres en plus de vos trimestres de scolarité de doctorat.

La scolarité de doctorat commence en septembre. Si vous pensez avoir une propédeutique importante à faire, il faut faire votre demande d'admission à l'avance, de façon à pouvoir effectuer la propédeutique pendant le trimestre d'hiver précédant le début de vos études de doctorat.

Les exigences de la propédeutique peuvent être révisées après le 1^{er} trimestre. Cette révision tient compte des notes obtenues ainsi que des compétences et des connaissances qu'il reste à acquérir. Le Département a comme politique de permettre de l'intégration le plus rapide possible au cursus de doctorat. Votre directeur de recherche sera également consulté, particulièrement pour ce qui est du contenu de la propédeutique.

Dans le cas d'une acceptation conditionnelle à la réussite des cours de la propédeutique avec des notes d'un certain seuil, l'incapacité de répondre à cette exigence exclura automatiquement du programme de doctorat.

Si votre diplôme de maîtrise en sociologie date de plus de 10 ans ou s'il a été effectué ailleurs qu'au Canada?

Si vous n'avez pas obtenu votre diplôme de 2^e cycle (selon les cas, maîtrise, DEA ou master) en sociologie depuis moins de 10 ans ou si vous ne l'avez pas obtenu au Canada, il est possible que le comité des études supérieures vous demande de faire une mise à jour de vos connaissances. Ces

cours préparatoires vous permettront d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour entreprendre le doctorat dans les meilleures conditions. Les cours à suivre sont fixés en tenant compte des cours que vous avez suivis et des résultats que vous avez obtenus, ainsi que des compétences et connaissances que vous devez posséder pour pouvoir réussir vos études.

Il y a 2 types de mise à jour possibles : l'actualisation de la formation et la propédeutique. **Si nous jugeons qu'il est impossible de recommander votre admission à la lumière du dossier présenté,** nous vous demanderons de faire une mise à jour avant de soumettre à nouveau votre demande d'admission au doctorat. Cela demandera de vous inscrire en « Actualisation de la formation ». Avant de vous inscrire, il est préférable de discuter avec la direction des études supérieures, qui recommandera les cours qui devront faire partie de cette actualisation afin que vous puissiez soumettre à nouveau une candidature. Votre demande sera évaluée selon les résultats scolaires obtenus dans les cours d'actualisation de la formation.

S'il est jugé que nous pouvons recommander votre admission mais qu'il faut que vous fassiez une certaine mise à jour de vos connaissances, vous serez admis avec propédeutique, soit à condition de suivre certains cours préparatoires et de les réussir avec des résultats acceptables.

Si la propédeutique demandée est de 9 crédits (3 cours) ou moins, celle-ci peut se faire en même temps que la scolarité de doctorat; vous n'aurez donc pas à payer 1 trimestre supplémentaire de cours. En revanche, si votre propédeutique est de plus de 9 crédits, vous devez, selon le cas, obligatoirement effectuer 1 ou 2 trimestres en plus des trimestres de doctorat. **Il faut prendre note que le séminaire général de doctorat commence en septembre et que la mise à jour doit avoir été faite avant le début du séminaire – donc au trimestre d'hiver précédent – si elle comporte plus de 9 crédits.**

Les exigences de la propédeutique peuvent être révisées après le 1^{er} trimestre. Cette révision tiendra compte des notes obtenues ainsi que des compétences et connaissances qu'il reste à acquérir. Le Département a comme politique de permettre l'intégrer la plus rapide au cursus de doctorat. Votre directeur de recherche sera également consulté, particulièrement pour ce qui est du contenu de la propédeutique.

Dans le cas d'une acceptation conditionnelle à la réussite des cours de la propédeutique avec des notes d'un certain seuil, l'incapacité de répondre à cette exigence exclura automatiquement du programme de doctorat.